

Discours de
M. René Bidal
Haut-Commissaire de la République en Polynésie française
à l'occasion de la remise des insignes d'Officier dans l'Ordre
national du mérite à
Mme Istela Lehartel

Jeudi 28 septembre 2017
Foire agricole – Vaitupa, Faa'a

Chère Istela Lehartel,

C'est un immense plaisir de vous retrouver ici, entourée de vos proches, de vos amis, et tous ceux et celles qui veulent vous manifester aujourd'hui leur affection.

Quelques mots de rappel de l'ordre dans lequel vous allez être promue.

Le Général de Gaulle crée, par décret du 3 décembre 1963, l'Ordre national du mérite, pour je le cite, « *récompenser et honorer les services émérites rendus à la Nation* ».

Second ordre national après la Légion d'honneur, la République veut honorer le mérite des individus unis par des idées audacieuses, portées par le courage et l'engagement.

Cet engagement au service de la collectivité, la République l'avait déjà publiquement reconnu et honoré. Vous aviez, en effet, chère Madame, été décorée des insignes de Chevalier dans l'Ordre national du mérite, le 14 juillet 1990, par le Haut-Commissaire Jean Montpezat.

Si l'Etat a souhaité vous promouvoir au grade d'Officier, c'est que, malgré dix-sept années écoulées, votre engagement au bénéfice de la chose publique est resté intact, sans lassitude ni amoindrissement.

Ce volontarisme, cet investissement pour l'intérêt commun vous portent infatigablement depuis vos premiers jours : tels un fil d'Ariane de votre vie personnelle, ils se révèlent tout au long de votre existence au service des autres.

*

Née le 7 décembre 1929, à Pueu, vous avez grandi dans une fratrie de 12 enfants. Vous êtes le sixième enfant et devez arrêter l'école alors que vous n'avez que 14 ans, peu après le décès de votre père en 1943. Vous passez vos jeunes années à travailler pour aider votre mère qui élève seule ses enfants. Ce parcours a contribué à faire de vous une femme de conviction, déterminée, sensible à son prochain.

Car vous êtes une femme de grande conviction, à qui il importe de s'engager en faveur de causes justes et droites. Vous avez choisi vos combats, accepté les difficultés, et votre constance dans l'engagement force notre admiration.

Votre premier engagement est en faveur des femmes. Vous intégrez dès 1982 le Conseil des femmes, et rejoignez, huit ans plus tard, le Centre d'information des droits des femmes et des familles (CIDFF), que vous avez présidé, et dont vous êtes la présidente d'honneur aujourd'hui. En 27 années d'existence, votre association a fourni aux familles d'indispensables conseils qu'elles ne pouvaient trouver nulle part ailleurs ; elle a dispensé des formations aussi diverses que demandées. A travers votre association, vous avez été fidèlement aux côtés de femmes victimes de violence conjugale, leur offrant oreille attentive et bras ouverts à un moment de fragilité et d'incertitude.

Cet engagement auprès des femmes s'accompagne de votre attachement envers les causes environnementales. Membre de l'association Tia Rauti, vous avez œuvré à la préservation de la propreté dans la commune de Pueu, en planifiant et gérant nombre d'opérations de nettoyage de plages et de bords de route. Présidente de l'association Te Ui Reo Tarava No Pueu, vous vous êtes efforcée de sensibiliser le jeune public aux problématiques de l'eau, en organisant des interventions dans les écoles.

*

Femme de conviction, au sens de l'engagement exceptionnel, votre dynamisme et vos succès sont édifiants.

Il serait néanmoins erroné de penser que seul votre sens de l'engagement est remarquable. Parmi mille autres aspects de votre personnalité et de votre parcours, un autre trait saillant est votre fidélité envers votre territoire.

Par fidélité à votre territoire, j'entends fidélité à la communauté locale de Pueu, dont vous êtes originaire.

Vous avez, toute votre vie, pris une part active dans la vie de cette communauté. Aux côtés de votre époux, Joseph Lehartel, qui fut chef de district entre 1953 et 1972, puis maire délégué de la commune de Pueu de 1972 à 2008, vous avez lancé, inspiré, dirigé de nombreuses actions qui ont permis de resserrer le lien social entre les familles. C'est grâce à vous que Pueu participe au tiurai, les festivités du 14 juillet. C'est également grâce à vous qu'il existe aujourd'hui un temple protestant à Pueu : sollicitée par le conseil des diacres en 1990, vous êtes parvenue à récolter les fonds nécessaires et convaincu le maître d'œuvre d'offrir gratuitement ses services. Quel plus bel exemple de votre détermination ?

Par fidélité à votre territoire, j'entends aussi fidélité aux arts et traditions polynésiens.

Car vous êtes un artisan accompli. Figure incontournable de l'artisanat traditionnel, ancienne présidente du Centre artisanal de Tipaerui à Papeete, vous confectionnez, entre autres, les costumes de danse du groupe Tamarii Anuhi no Pueu. Votre travail est exceptionnel parce que vous n'usez que de techniques traditionnelles et de matières locales : coquillages, plumes, bois... Rien n'est importé. La singularité de vos créations et de votre démarche a été reconnue par vos pairs : le jury du Heiva i Tahiti vous a attribué un prix spécial en 1997 pour, je cite, votre « *contribution à la sauvegarde et à la valorisation de notre patrimoine culturel* ». Enfant du Fenua, forte de votre virtuosité, vous vous évertuez depuis des décennies à transmettre ces savoirs précieux et multiséculaires aux générations nouvelles.

Vous avez aussi voulu partager ces arts avec le monde entier. A cet égard, votre contribution au rayonnement international des savoir-faire polynésiens est inestimable : vous avez, sans relâche, participé à d'innombrables festivals culturels dans le Pacifique et le monde entier – au Japon, en Australie, aux îles Cook, aux Fidji.

Enfin, parce que les préoccupations sociales sont toujours au cœur de votre démarche, vous avez concilié promotion des arts polynésiens et responsabilité sociale en acceptant de donner de votre temps à transmettre à des jeunes sans emploi les secrets de l'artisanat.

*

Vous êtes, chère Madame, un modèle d'engagement. La société civile, que vous représentez avec distinction aujourd'hui, a toute sa place et sa légitimité pour intervenir aux côtés de l'Etat, du Pays et des communes, lorsqu'elle défend avec autant d'efficacité des causes aussi justes et sincères, au bénéfice de tous les Polynésiennes et Polynésiens.

A bientôt 88 ans, votre dynamisme et la constance de votre engagement forcent notre admiration.

Toute votre vie est un modèle d'engagement citoyen, et les succès que ce volontarisme a fécondés inspireront tout un chacun.

Avant vous remettre les insignes, il me vient à l'esprit ces quelques mots d'Albert Einstein : « *il n'existe pas d'autre éducation intelligente que d'être soi-même un exemple* ». On ne pouvait rêver meilleure illustration de cette sentence que votre parcours.

Chère Madame, au nom du Président de la République et en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés, nous vous faisons Officier de l'Ordre national du mérite.